

Revendications

ASBL Arts et Culture

Subside : 1) Arts et Culture a besoin plus de subsides pour couvrir les frais d'interprète :

a) - à chaque activité culturelle de 2-3 heures sinon les sourds payent eux-mêmes un peu plus cher que ceux entendants : triple prix « frais d'interprète-frais de guide-frais d'entrée ». C'est énorme !

b) - à chaque réunion de partenariat avec les musées

Subside 2) Arts et Culture a besoin de subsides pour couvrir les frais matériels « accessibilité » vidéos, studio/bureau, fond vert, éclairage

Subside 3) Arts et Culture a besoin de subsides pour couvrir les frais de personnels pour leur gestion au quotidien.

Subside 4) Arts et Culture a besoin de subsides pour couvrir les frais des personnels venir faire la promotion sur les visites en langues des signes aux écoles bilingues et spéciales.

Les partenariats (Musées royaux des beaux-arts, Bozar, Musée des Sciences Naturelles, Musée Hergé)

Subside 5) Pour plus d'accessibilité des sourds aux musées, chaque musée en partenariat avec Arts et Culture, prévoit le subside pour financer les formations « continues » de guides sourds en vue d'offrir les visites en langue des signes.(voir avec la convention ONU)